

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO MINISTERE DES FINANCES CONSEIL PERMANENT DE LA COMPTABILITE AU CONGO « C.P.C.C. »

BP: 308 Kinshasa 1

ATTESTATION DE FIN DE STAGE

Le Secrétaire Général du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo « C.P.C.C. » atteste que le (la)
Nommé(e):ANGBALU MONGANZA Yvanh
a effectué un stage pratique en Comptabilité et matières connexes auprès du Secrétariat Général du Conseil
Permanent de la Comptabilité au Congo pendant la période du 07 janvier au 20 février 2019.
Durant toute la période de stage, l'intéressé(e) a participé avec régularité et assiduité aux séances de séminaires, ayant porté sur
les matières suivantes : Présentation de l'OHADA et du Système Comptable OHADA, Présentation des actes Uniformes, Analyse
et traitement Comptable des Comptes du patrimoine et de gestion, Traitement des opérations spécifiques en Système
Comptable OHADA, Détermination du Résultat en Système Comptable OHADA, Remplissage des Etats Financiers du Système
Comptable OHADA, Basculement du TAFIRE au tableau des flux de trésorerie et Cas monographique sur les travaux de fin
d'exercice comptable.
Avec la mentionSATISFACTION,66%

En foi de quoi, nous lui délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Sceau du C.P.C.C.

Délivré à Kinshasa, ly 29 mars 2019

Prof. William MBUX YYBA KALOMBAYI

Le Secrétaire Général du CPCC